



Madame la Ministre,

L'ensemble des organisations syndicales représentatives des personnels des six agences de l'eau souhaite vous interpeller sur la situation des négociations engagées avec votre administration depuis plus d'un an afin d'améliorer le quasi-statut des contractuels des agences de l'eau.

Lors d'une dernière réunion de concertation inter-agences qui s'est tenue le 24 novembre dernier, nous avons appris que le point central de la négociation relatif à la revalorisation du régime indemnitaire avait reçu une fin de non-recevoir du guichet unique.

Cette revalorisation du quasi-statut des personnels des agences de l'eau est pourtant inscrite dans votre agenda social. Aussi, le refus du guichet unique de le revaloriser au motif que d'autres régimes indemnitaires d'établissements publics dans la sphère de votre ministère seraient moins favorables n'est tout simplement pas entendable. Ce dogme qui consiste à niveler par le bas est une marque de mépris pour les personnels des agences de l'eau. Cette position du guichet unique a de fait stoppé net toute poursuite de cette concertation menée depuis plus d'un an entre votre administration et nos organisations syndicales.

Le régime indemnitaire n'a fait l'objet d'aucune revalorisation depuis sa création (2007)

La comparaison avec nos homologues de la fonction publique est très éclairante, que ça soit en termes de mobilité, de promotion ou de rémunération.

Ainsi, par exemple, un ingénieur contractuel des agences gagne aujourd'hui 25 % de moins en début de carrière qu'un ingénieur de la fonction publique et touche, sur une carrière, au minimum 340 000 € de moins !

Les personnels des agences de l'eau attendent de leur ministre de tutelle un engagement sans faille pour obtenir un arbitrage interministériel favorable et conforme à l'engagement que vous avez pris dans l'agenda social de votre ministère.

Enfin, nous sollicitons une audience urgente sur le sujet. Les personnels des agences de l'eau sont durement éprouvés depuis 10 ans par les baisses d'effectifs. Ils n'ont néanmoins jamais ménagé leurs efforts dans un contexte difficile et ont su relever les défis pour assurer leurs missions en faveur de la reconquête de la qualité écologique des eaux et des milieux aquatiques. Ils méritent de la reconnaissance.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Pour le Sne-FSU, La secrétaire générale	Pour la Cfdt, Le secrétaire de la branche agences de l'eau et biodiversité	Pour le SNPAE-CGT, La secrétaire de section	Pour EFA-CGC, La secrétaire générale
Véronique Caraco-Giordano	Rémi Le Besq	Elisabeth Lesage	Valérie Boyé